

# Une évocation par les témoignages du siège de la Gestapo à Bruxelles<sup>1</sup>

*Daniel Weyssow*

Les témoignages réunis ici proviennent d'une vingtaine d'ouvrages autobiographiques, de journaux personnels et d'interviews publiées dans des recueils de témoignages ou dans le *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*<sup>2</sup>. Nous avons également extrait et retranscrit d'une trentaine de témoignages audiovisuels enregistrés et conservés par la Fondation Auschwitz les passages évoquant les caves et les interrogatoires menés au siège de la Gestapo à Bruxelles. Ces récits réunis offrent une approche des conditions de séjour et des procédures qui caractérisaient le quotidien des 453 et 347 avenue Louise.

---

(1) Une version initiale de cet article, intitulée « Témoignages et reconstitution du siège de la Gestapo à Bruxelles », a été publiée in Béatrice Fleury et Jacques Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre* (2). *Territorialisation, déterritorialisation, Série actes, Questions de communication*, n° 7, 2009.

(2) Ancienne version de la revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz *Témoigner. Entre histoire et mémoire*.



Hall d'entrée du 453.

© Daniel Weysow / Mémoire d'Auschwitz ASBL



Escalier menant aux caves du 453.

## LE REZ-DE-CHAUSSÉE

Une première sentinelle se trouvait sur le trottoir<sup>3</sup> et une seconde en faction dans le hall d'entrée<sup>4</sup> qui abritait également un huissier. Ce dernier était chargé de contrôler les cartes d'identité des personnes entrantes ainsi que d'enregistrer les entrées et les sorties. De très nombreuses personnes se rendaient de leur plein gré au siège de la Gestapo pour y rencontrer des membres du personnel afin d'obtenir des nouvelles de proches arrêtés. Il devait alors, en arrivant, remplir une fiche en y indiquant l'heure d'arrivée et le nom de l'officier ou du responsable allemand que l'on venait consulter. Ce document devait ensuite être contresigné par la personne rencontrée, qui y notait l'heure de la fin de l'entretien. Le carton devait ensuite être remis à l'huissier en quittant le bâtiment<sup>5</sup>. Un « fichier » des Juifs établi sous la menace de la Gestapo par le *Judenrat*<sup>6</sup> permettait à l'huissier de contrôler plus aisément l'identité des personnes arrêtées<sup>7</sup>.

Les descriptions que livrent les témoignages permettent d'imaginer l'intense circulation qui existait dans les deux bâtiments, et ce des caves aux étages où, en plus des visites, des interrogatoires avaient cours<sup>8</sup>. Les

---

(3) Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, Bruxelles, Luc Pire [2002] 2005, p. 77 ; Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, Bruxelles, Didier Hatier, 1988, p. 35.

(4) José Cornet, *Demain le soleil. De la Gestapo aux camps de la mort*, Paris, J.-M. Collet, [1963] 1987, p. 13.

(5) Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, op. cit., p. 77 ; Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, op. cit., p. 35.

(6) Marion Schreiber, *Rebelles silencieux. L'attaque du 20<sup>e</sup> convoi pour Auschwitz*, Bruxelles, Racine [2002] 2006, p. 74.

(7) Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, op. cit., p. 77 ; Héléne Moszkiewicz, *Ma guerre dans la Gestapo. L'incroyable destin d'une femme juive dans les réseaux nazis*, Paris, Canal + / Albin Michel, 1992, p. 245 (édition anglaise : Héléne Moszkiewicz, *Inside the Gestapo*, Toronto, Ontario, Macmillan, 1985) ; Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, op. cit., p. 35.

(8) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Michel Rosenfeldt, les 22/05/1995 et 31/05/1995) ; Léon Leit (YA/FA-118. Entretien conduit par Yannis Thanassekos, Massimo Ianetta et Michel Rosenfeldt, les 4/11/1996 et 25/11/1996) ; Yvonne Paradis (YA/FA-126. Entretien conduit par Michel Rosenfeldt, les 22/1/97, 03/02/1997 et 10/02/1997) ; Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, Bruxelles, Weissenbruch, 1952, p. 62 ; Jacques Raffeld (YA/FA-94. Entretien conduit par Michel Rosenfeldt et Michel Bailly, le 8/11/1995) ; Jacques Rozenberg (YA/FA-25. Entretien conduit par Pascal Majerus et Claire Paulus, le 2/6/1993) ; Raymond Weynans

escaliers et les deux ascenseurs étaient ainsi fréquemment encombrés<sup>9</sup>. L'avocat Marcel Houtman, après avoir été interrogé au 2<sup>e</sup> étage du 457 et dans l'attente de son transfert vers la citadelle de Huy pour y être emprisonné comme otage, précisa qu'un téléphone, qu'il put ou dut utiliser (sous écoute des gestapistes) pour avertir sa femme, se trouvait dans le hall<sup>10</sup>. Il arrivait que des personnes éreintées par les traitements subis empruntent le hall sous escorte afin d'être emmenées à l'hôpital Saint-Pierre pour y être soignées<sup>11</sup>. Il leur était recommandé, en passant devant les visiteurs qui attendaient aux étages ou dans le hall, de dissimuler les blessures visibles causées par les interrogatoires, par exemple à l'aide d'un foulard<sup>12</sup>. Notons qu'il y avait en permanence une infirmière dans l'immeuble et qu'elle pouvait décider de ne pas autoriser le transfert vers la prison de Saint-Gilles tant que des marques étaient visibles sur le corps<sup>13</sup>. Un médecin pouvait être appelé dans les situations les plus graves<sup>14</sup>.

## LES CAVES

Les dimensions de la plupart des caves du 453 étaient de 2 x 3 m et de 1,5 x 6 m au 347. Il arrivait qu'on y enferme une douzaine de personnes<sup>15</sup>,

---

(YA/FA-89. Entretien conduit par Michel Rosenfeldt et Michel Bailly, les 16/10/1995 et 18/10/1995) ; « Ezra Natan. Entretien 23 novembre 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin. Portraits et témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis*, Bruxelles, La Lettre volée, 1995, p. 250 ; Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée, op. cit.*, p. 171.

(9) José Cornet, *Demain le soleil, op. cit.*, p. 17, 18, 22.

(10) Marcel Houtman, *Après quatre ans d'occupation...*, Bruxelles, F. Larcier, 1945, p. 22.

(11) Cf. la transcription du témoignage de Menasha Rozenbaum dans le présent volume, p. 71.

(12) « Témoignage de Giza Weissblum », in *Les Enfants des Partisans juifs de Belgique. Partisans armés Juifs, 38 témoignages*, Bruxelles, Les enfants des Partisans juifs de Belgique, 1991, p. 481.

(13) Renée Gordower-Van Hasselt (YA/FA-30. Entretien conduit par Pascal Majerus et Bellina Welner, le 7/7/1993).

(14) Cf. la transcription du témoignage de Menasha Rozenbaum dans le présent volume, p. 71 ; Hassid Mazaltov (veuve Angel) (YA/FA /0134. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Michel Rosenfeldt, le 09/06/1997).

(15) Charles Van West (YA/FA-08).



Couloir et portes des caves du 453.

© Daniel Weysow / Mémoire d'Auschwitz ASBL



Porte d'une cave du 347 photographée en 1944 à la Libération.

© Collection Musée royal de l'Armée - Bruxelles (Réf. : D-1-66-70-7064)

voire une cinquantaine<sup>16</sup>, une « salle de transit » ayant été dédiée au rassemblement des Juifs rafés<sup>17</sup>. Le personnel de l'Association des Juifs en Belgique (AJB), instituée par la Sipo-SD<sup>18</sup>, fut un temps chargé de nourrir les Juifs séquestrés dans les caves<sup>19</sup>. Les membres de cette même association obtiendront que des bancs y soient disposés<sup>20</sup>. Il arriva qu'ils puissent s'entretenir avec des personnes emprisonnées dans les caves<sup>21</sup>, à l'exemple de Marie Lipstadt-Pinhas, alors jeune adolescente, qui rapporte qu'elle aurait sans doute pu éviter la déportation si elle avait suivi la personne (vraisemblablement, selon nous, un membre de l'AJB) qui s'était présentée dans sa cave et lui avait proposé de l'accompagner pour la placer dans un home. Il fallait également se méfier des moutons infiltrés dans les caves par la Gestapo<sup>22</sup>. On pouvait demeurer dans ces caves plusieurs jours<sup>23</sup>, voire plusieurs semaines<sup>24</sup>, parfois sans recevoir ni eau ni nourriture<sup>25</sup>. Des

---

(16) Cf. la transcription du témoignage de Suzy Falk dans le présent volume, p. 62 (entretien conduit par Johannes Blum, *Les Compagnons de la Mémoire*, le 18/08/2006).

(17) Hélène Moszkiewiez, *Ma guerre dans la Gestapo*, *op. cit.*, p. 103.

(18) Joost Loncin, *Rafle dans les Marolles. Quatre enfants juifs sauvés de la Shoah*, Louvain-la-Neuve, Versant Sud, 2003, p. 69 : « Le 25 novembre 1941, un décret de l'occupant allemand créa l'Association des Juifs en Belgique. Le rabbin Ullman et quelques autres notables Juifs belges furent contraints d'en prendre la direction. Plus tard, les nazis utiliseront l'Association des Juifs pour duper ceux-ci et les contraindre à se manifester en vue de la déportation à Auschwitz. Pendant des mois, l'Association des Juifs n'eut qu'une existence théorique. De plus, pendant ce temps, les organisations d'entraide typiquement juives comme la Centrale, continuaient à fonctionner. »

(19) Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, *op. cit.*, p. 121 ; « Maurice Goldstein. Entretien 21 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, *op. cit.*, p. 238.

(20) Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, *op. cit.*, p. 86.

(21) Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, *op. cit.*, p. 193.

(22) « Rosa Ehrlich-Goldstein. Entretien 28 décembre 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, *op. cit.*, p. 280 ; Marie Lipstadt-Pinhas (YA/FA-04. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Jean-Michel Chaumont, assistés de Rita Margos, le 8/4/1992) ; cf. également la transcription du témoignage de Marie Lipstadt-Pinhas dans le présent volume, p. 59.

(23) Sonia Goldman (YA/FA-06) ; Charles Van West (YA/FA-08. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Rina Margos, assistés de Jean-Michel Chaumont, le 13/05/1992).

(24) Renée Gordower – Van Hasselt (YA/FA-30).

(25) Sonia Goldman (YA/FA-06. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Claire Paulus, le 06/05/1992) ; Bernard Declève (YA/FA-36. Entretien conduit par Elisabeth Inchusta et Judith Feit, le 26/01/1994) ; Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, *op. cit.*, p. 78.

témoins font état de la présence d'un seau hygiénique<sup>26</sup> ou d'une tinette<sup>27</sup>, d'autres du fait qu'il fallait appeler les SS de garde pour se rendre au rez-de-chaussée du bâtiment où se trouvait une toilette<sup>28</sup>.

Cellule absolument nue, éclairée constamment. J'étais garrotté étroitement par des menottes, les mains derrière le dos. Il n'y avait que deux possibilités : rester debout ou s'étendre à même le sol. Pour les toilettes, il fallait appeler les SS de garde. Les coups portés avaient provoqué à la figure, dans le dos, des ecchymoses extrêmement douloureuses. Le bas du dos était noir. Toute ma figure était fortement enflée, un œil complètement injecté de sang<sup>29</sup>.

Les prisonniers avaient parfois la charge du nettoyage de leur cellule, des couloirs desservant les caves<sup>30</sup>, voire du hall d'entrée<sup>31</sup>, ou de menus travaux à effectuer<sup>32</sup>. Un témoin signale qu'il arrivait que l'on transfère l'un ou l'autre prisonnier des caves du 347 vers celles du 453 – toujours en fonction après le déménagement de l'état-major consécutif au raid aérien de Jean de Séllys Longchamp en janvier 1943 – « où l'on mettait [également] les Juifs pour Malines, les Juifs que l'on attrapait lors des rafles »<sup>33</sup>.

Les tentatives de fuite étaient rares. Malgré les difficultés et les risques, certains réussirent à s'échapper à leur arrivée<sup>34</sup> ou parfois même depuis les caves, et ce des deux bâtiments<sup>35</sup>. Un témoin fait par ailleurs état de la

(26) « Marie Lipstadt-Pinhas. Entretien 23 juin 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, op. cit., p. 97 ; cf. également la transcription du témoignage de Suzy Falk dans le présent volume p. 62.

(27) Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, op. cit., p. 26, 43, 47, 62.

(28) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 17, 23 ; Jacques Grippa, *Chronique vécue d'une époque. 1930-1947*, Anvers, EPO, 1988, p. 229 ; Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, op. cit., p. 78.

(29) Jacques Grippa, *Chronique vécue d'une époque. 1930-1947*, op. cit., p. 230.

(30) Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, op. cit., p. 66.

(31) Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, op. cit., p. 78.

(32) Cf. le témoignage de Suzy Falk dans le présent volume, p. 62.

(33) Léon Leit (YA/FA-118).

(34) Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, op. cit., p. 234.

(35) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 14 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, op. cit., p. 270 ; « René Reindorf. Entretien 24 août 1994 », in André Goldberg et Dominique

possibilité qu'il aurait eue de s'échapper par la lucarne du toit<sup>36</sup>. Il était bien naturel de chercher à s'évader ne fut-ce que pour éviter les tortures pratiquées, notamment dans certaines des caves<sup>37</sup>, dont une servait par ailleurs de morgue<sup>38</sup>.

Sentant les dangers qui les guettaient, de nombreuses personnes séquestrées décidèrent d'écrire, de dessiner ou de graver sur les murs des caves, à l'aide de ce qu'ils possédaient ou pouvaient trouver – clou ou épingle – en guise d'ultime souvenir : leur nom, leur adresse, des aphorismes, des poèmes, des appels à la résistance, des adieux... En bref, des « messages d'espoir [et] de liberté »<sup>39</sup>. Le banquier Jean-Marie de Radigues de Chennevière, arrêté pour faits de résistance le 16 novembre 1942, évoque l'aspect des cachots des sous-sols du 453 :

Les murs sont criblés de graffitis : un majestueux « M... pour les Allemands » se remarque d'abord. Ensuite, les classiques que nous lisons partout : « *Ave Caesar morituri...* » ou « Vous qui entrez ici laissez toute espérance ». Puis des dessins : mains entrelacées, cœurs percés de flèches, sans parler du reste moins idyllique. Un couple sympathique a voulu immortaliser son séjour dans un cachot. Après avoir gravé « Adelaïde et Sylvain pour toujours », ils ont ajouté quatre vers de Victor Hugo :

*Quand vous étiez heureux, qu'avez-vous vu Sylvain ?  
Contez-nous le secret de ce passé trop vain,  
de ce passé charmant plein de flammes discrètes  
ou parmi les grands rois croissaient les poètes*<sup>40</sup>

---

Rozenberg, *Le Passage du témoin*, op. cit., p. 146.

(36) Bernard Declève (YA/FA-36).

(37) Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, op. cit., p. 77 ; Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, op. cit., p. 234 ; Hélène Moszkiewicz, *Ma guerre dans la Gestapo*, op. cit., p. 147 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, op. cit., p. 207.

(38) Hélène Moszkiewicz, *Ma guerre dans la Gestapo*, op. cit., p. 182 ; Bernard Declève (YA/FA-36) ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, op. cit., p. 117.

(39) Léon Leit (YA/FA-118).

(40) Cité par Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, op. cit., p. 26.

Découverte par Sarah Timperman, archiviste à la Fondation Auschwitz, la photographie suivante, à ce jour la seule rencontrée, prise par l'armée canadienne à la Libération, montre l'aspect d'un mur dans l'une des caves du 347 avenue Louise.



Messages écrits par les prisonniers sur le mur d'une cellule au 347.

© Collection Musée royal de l'Armée - Bruxelles, D.1.66.70 (7064).

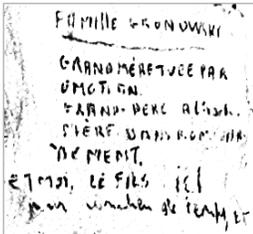
En agrandissant le cliché, il est possible d'y relever de nombreuses et intéressantes inscriptions :

« L'espoir fait vivre nous espérons » ; « Le soleil se lève et se couche mais dans cette [prison] il fait noir - Go[.]ki » ; « Er verdient die Freiheit und [...] Muss » ; « Pfeffer Toni 1944 / 25.5.44 » ; « L'espoir fait vivre – 24.5.44 » ; « Hilda Precz [...] » ; « Ceux qui vivent [...] » ; « Balkany JLC [...] » ; « [...] le 12.5.44 »

Une adresse nous met également sur la piste de personnes qui auront plus que probablement été déportées :

« Famille Schulz  
Bruxelles  
115 a rue Vanderkinderen  
Le 5 mars 1944  
Espère être libre »

Voici celle qui éveillera sans doute aujourd'hui le plus de surprise et d'émotion, partagée avec Simon Gronowski<sup>41</sup>, lors de cette journée d'étude :



« Famille Gronowski  
Grand-mère tuée par  
émotion  
Grand-père [...]  
sière dans [...]  
Et moi le fils ici  
par [...] le temps, et [...] ».

Une inscription en grec « 19.5.44 » est également visible. Enfin des dessins peuvent y être relevés : un calendrier, une étoile de David, un manche de guitare indiquant des notes et donc une mélodie, suivi du mot « *Griße* ».

---

(41) Cf. la transcription du témoignage de Simon Gronowski dans le présent volume p. 68.

Les Juifs étaient transférés par camions bâchés à la Caserne Dossin à Malines<sup>42</sup> en vue de leur déportation vers Auschwitz<sup>43</sup>. Les résistants, lorsqu'ils n'étaient pas également déportés, étaient emmenés au Fort de Breendonk<sup>44</sup> pour y subir des interrogatoires plus sévères, ou mis au secret à la prison de Saint-Gilles<sup>45</sup> le temps que mûrissent les enquêtes les concer-

(42) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 20 ; Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, op. cit., p. 81-92 ; Félix Gutmacher, *Matricule 177310. Jamais je ne vous oublierai*, Charleroi, Couleur livres, 1995, p. 7 ; Leica Beigler, « Entretien 10 mai 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, op. cit., p. 92 ; « Herman Dombrowicz. Entretien 6 mai 1994 », p. 82 ; « Rosa Ehrlich-Goldstein, Entretien 28 décembre 1994 », p. 280 ; « Hélène Gancarska. Entretien 5 octobre 1994 », p. 152 ; « Sarah Goldberg. Entretien 4 juillet 1994 », p. 106 ; « Maurice Goldstein. Entretien 21 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1994 », p. 238 ; « Marie Lipstadt-Pinhas. Entretien 23 juin 1994, p. 97 ; « Jacques Raffeld. Entretien 29 novembre 1994 », p. 263 ; « Sonia Wassersztrum-Goldman. Entretien 11 juillet 1994 », p. 112 ; « Hélène Wiernick-Scheps. Entretien 24 novembre 1994 », p. 257 ; Sarah Goldberg, « C'est un deuil perpétuel... », in *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 28, 1991, p. 45 ; Marie Lipstadt-Pinhas, « Je me souviens très bien... », n° 30, p. 27 ; Betsy Sobol, « Pour moi c'est un trou », n° 29, p. 89 ; Charles Van West, « Ce n'était pas encore une nécessité. Maintenant c'est devenu une obsession... », n° 32, 1992, p. 49 ; Joost Loncin, *Rafle dans les Marolles*, op. cit., p. 160 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, op. cit., p. 75-76, 179, 182, et les témoignages audiovisuels de Leica Buhbinder-Beigler (YA/FA-69. Entretien conduit par Michel Rosenfeldt et Michel Bailly, le 19/06/1995) ; David Mandelbaum (YA/FA-22. Entretien conduit par Jean-Michel Chaumont et Rina Margos, le 9/12/1992) ; Jacques Raffeld (YA/FA-94) ; Jacques Rozenberg (YA/FA-25).

(43) Marie Lipstadt-Pinhas (YA/FA-04) ; Sonia Goldman (YA/FA-06). Au total 25 484 personnes dont 351 Tsiganes furent déportées du « camp de rassemblement » de Malines. Seules 1 240 d'entre elles survécurent à la guerre et revinrent en Belgique, dont 32 Tsiganes (source : Kazerne Dossin). « Le Comité juif de Défense (l'organisation de Résistance) se réorganisa en Service d'Aide aux Victimes de Guerre israéliites. Entre la Libération de la Belgique en septembre 1944 et la capitulation allemande en mai 1945, ce service dut s'occuper de 1 603 enfants juifs. Parmi eux, 84 % avaient perdu un parent, 16 étaient totalement orphelins » (Joost Loncin, *Rafle dans les Marolles*, op. cit., p. 160).

(44) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 47 ; Jacques Grippa, *Le contexte de mon activité de résistance au moment de mon arrestation*, Bruxelles, Cercle communiste « La voix du peuple », 1981, p. 5-19 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, op. cit., p. 104. Et les témoignages de Lajzer Finkielstejn (YA/FA-75) ; Eugène Heimans (YA/FA-20. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Jean-Michel Chaumont, le 4/11/1992).

(45) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 20 ; Marie Guisse, Rosine Lewin, Félicie Mertens, et al., *Femmes dans la Résistance. Interviews et Témoignages*, Bruxelles, Musée national de la Résistance. Front de l'Indépendance, 1994, p. 28, 68 et 114 ; Marcel Houtman, *Après quatre ans d'occupation...*, op. cit., p. 23 ; Jacques Raffeld, in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, op. cit., p. 263 ; « Rosa Ehrlich-Goldstein. Entretien 28 décembre », *ibid.*, p. 280 ; « Maurice Pioro. Entretien 1<sup>er</sup> août 1994 », *ibid.*, p. 130 ; Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, op. cit., p. 16-134 ; Renée Van Hasselt, « Au-delà de cette limite... », in *Bulletin trimestriel de la Fondation*

nant, ou encore relégués dans les cachots de la forteresse de Huy en tant qu'otages. Ces quatre lieux apparaissent ainsi clairement comme des dépendances de l'« avenue Louise ». Certains témoignages font par ailleurs état de visites des chefs de la Sipo-SD de l'avenue Louise en ces lieux, comme par exemple à Malines lors des embarquements dans les trains de la déportation<sup>46</sup> ou à Breendonk lors des pendaisons, telles celles dont furent victimes les exécuteurs du collaborateur Paul Colin<sup>47</sup>.

## LES ÉTAGES

Nous l'avons évoqué, d'innombrables personnes se rendaient en visite à la Gestapo pour obtenir des renseignements sur des proches arrêtés, plaider leur libération, demander des autorisations de visite à Malines ou apporter des vivres. Le 2 juin 1943, Anne Somerhausen note dans son journal : « J'ai été à la Gestapo aujourd'hui. J'y ai fait la file pendant trois heures avec deux cents autres parents de prisonniers, pour obtenir pour ma belle-mère l'autorisation de rendre visite à son fils. Cela m'a été refusé. J'ai cependant reçu un document qui nous permet de lui envoyer des colis<sup>48</sup>. » En date du 31 mars 1944, elle relate son attente au 4<sup>e</sup> étage du 347 et évoque – événement tout de même impensable – des Juifs venus, tout comme elle, rencontrer un certain Herr Borchart pour plaider la libération de membres de leur famille qui, à Malines, attendaient d'être déportés<sup>49</sup>. Elle fait également état de

---

*Auschwitz*, n° 28, 1991, p. 19, et les témoignages audiovisuels de Mariette Altdorfer (YA/FA-02. Entretien conduit par Jean-Michel Chaumont et Claire Paulus, le 25/03/1992) ; Pierre Belen (YA/FA-43. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Elisabeth Inchusta, le 23/03/1994) ; Michel Goffart (YA/FA-74. Entretien conduit par Hessel Daalder et Michel Rosenfeldt, le 17/05/1995) ; Eugène Heimans (YA/FA-20. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Jean-Michel Chaumont, le 04/11/1992) ; François Janssens (YA/FA-67. Entretien conduit par Yannis Thanassekos et Jean-Michel Chaumont, le 4/11/1992) ; David Mandelbaum (YA/FA-22) ; Jacques Raffeld (YA/FA-94).

(46) Joost Loncin, *Rafle dans les Marolles*, *op. cit.*, p. 130 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, *op. cit.*, p. 241-243.

(47) Frans Fischer, Edgard Marbaix, *Breendonck. Deux anciens prisonniers racontent l'enfer des camps en Belgique*, Fléron, Jourdan le Clercq, 2006, p. 187.

(48) Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, *op. cit.*, p. 171.

(49) *Ibid.*, p. 215.

valse viennoises et de marches militaires entendues à chaque étage, dans les deux bâtiments, à chacune de ses visites<sup>50</sup>. Plutôt que la manifestation d'un amour immodéré pour la musique, sans doute devait-il s'agir d'une technique éprouvée permettant d'étouffer les cris durant les interrogatoires.

Des témoignages, provenant aussi parfois des tortionnaires, décrivent les gestes et les traits de caractère de hauts gradés de la Gestapo locale. Ainsi Kurt Asche, le responsable de la section juive, est-il évoqué par un SS flamand de Gand qui fut à son service en 1942-1943<sup>51</sup>. Du côté de la Résistance, Yvonne Paradis et Hélène Moszkiewiez ont dressé le portrait du colonel Müller<sup>52</sup> et celui du traître Jacques Glogowski<sup>53</sup> qui fut à l'origine de tant d'arrestations<sup>54</sup> et qui pouvait par ailleurs se montrer lui-même violent<sup>55</sup>.

Des témoignages font par ailleurs état d'une rude concurrence entre gestapistes et dénonciateurs pour obtenir les primes distribuées en échange de chaque capture<sup>56</sup>. Des récompenses particulièrement élevées étaient aussi, bien entendu, promises à ceux qui retrouveraient les assassins de membres de la Gestapo<sup>57</sup>. Parallèlement aux ardeurs des chasseurs de primes, des avis de recherche<sup>58</sup> et de repréailles<sup>59</sup> étaient publiés dans les journaux. La Résistance s'organisait également grâce à l'aide d'espions de l'*Intelligence Service* britannique infiltrés au sein du personnel de la Gestapo de l'avenue Louise, à l'exemple d'Hélène Moszkiewiez. Les informations soutirées à la Gestapo permirent entre autres d'alerter des personnes menacées ou d'éliminer des délateurs trop zélés<sup>60</sup>.

(50) *Ibid.*, p. 36 et 215.

(51) Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, *op. cit.*, p. 117.

(52) Yvonne Paradis (YA/FA-126) ; Hélène Moszkiewiez, *Ma guerre dans la Gestapo*, *op. cit.*, p. 108-109.

(53) *Ibid.*, p. 157-158.

(54) Jacques Rozenberg (YA/FA-25) ; Leica Buhbinder-Beigler (YA/FA-69).

(55) *Ibid.* ; Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75).

(56) Joost Loncin, *Rafle dans les Marolles*, *op. cit.*, p. 145 ; Hélène Moszkiewiez, *Ma guerre dans la Gestapo*, *op. cit.*, p. 172 ; Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, *op. cit.*, p. 194.

(57) *Ibid.*, p. 147.

(58) Hélène Moszkiewiez, *Ma guerre dans la Gestapo*, *op. cit.*, p. 169.

(59) Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, *op. cit.*, p. 145.

(60) Hélène Moszkiewiez, *Ma guerre dans la Gestapo*, *op. cit.*, p. 172.

Notons enfin qu'un second registre – une *Haftkartei* – se trouvait au dernier étage. Il s'agissait cette fois d'un fichier reprenant les noms de toutes les personnes arrêtées et suivies par les différents services de la Sipo-SD<sup>61</sup>.

## LES INTERROGATOIRES

Des caves au grenier, un fil rouge traverse les étages : celui qui mène aux interrogatoires. Comment les gestapistes opéraient-ils ? Rappelons tout d'abord que le personnel de secrétariat et de traduction participait en général aux « entretiens<sup>62</sup> ». Les dépositions des personnes arrêtées étaient consignées par des dactylos<sup>63</sup> qu'elles qualifient de « souris grises<sup>64</sup> » parce qu'elles avaient également pour rôle de conseiller et même de flatter leurs victimes pour les inciter à parler. Les méthodes utilisées pouvaient prendre différentes formes. Ainsi des confrontations entre personnes d'un même mouvement de résistance étaient organisées pour provoquer des dénonciations<sup>65</sup>. Des albums de photographies à identifier étaient parfois utilisés au cours des interrogatoires<sup>66</sup>. Des procédés d'intimidation s'ensuivaient, confinant alors le plus souvent à la torture : vérification des origines juives par le baissé du pantalon<sup>67</sup>, fouille complète des vêtements, déshabillage intégral<sup>68</sup>, rasage des cheveux<sup>69</sup>, présence d'un chien<sup>70</sup>, usage de menottes<sup>71</sup>,

---

(61) Anne Somerhausen, *Journal d'une femme occupée*, op. cit., p. 35.

(62) Michel Goffart (YA/FA-74) ; Léon Leit (YA/FA-118) ; Hélène Moszkiewiez, *Ma guerre dans la Gestapo*, op. cit., p. 129-132 ; Jacques Raffeld (YA/FA-94).

(63) Marcel Houtman, *Après quatre ans d'occupation...*, op. cit., p. 22.

(64) Bernard Declève (YA/FA-36) ; Raymond Weynans (YA/FA-89).

(65) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 18 ; Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75) ; Paul Nothomb, *Le Délire logique*, Paris, Phébus [1948, Gallimard] 1999, p. 110 ; Yvonne Paradis (YA/FA-126).

(66) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75) ; Paul Nothomb, *Le Délire logique*, op. cit., p. 98 ; Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, op. cit., p. 57.

(67) Félix Gutmacher, *Matricule 177310*, op. cit., p. 7.

(68) Yvonne Paradis (YA/FA-126).

(69) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75).

(70) Michel Goffart (YA/FA-74).

(71) José Cornet, *Demain le soleil*, op. cit., p. 17 ; Jacques Grippe, *Chronique vécue d'une époque. 1930-1947*, op. cit., p. 229 ; Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75).



Terrasse et vue du 453 vers l'Abbaye de la Cambre.

© Daniel Weysow / Mémoire d'Auschwitz ASBL

manipulation d'un revolver<sup>72</sup>, présence de l'épouse enfermée dans un local contigu et que l'on entend sans pouvoir la voir<sup>73</sup>, recommandation de prendre un avocat rexiste<sup>74</sup>, fenêtre grande ouverte<sup>75</sup>.

Ensuite, les tortures proprement dites pouvaient s'avérer, on s'en doute, particulièrement redoutables. Elles allaient des gifles<sup>76</sup> aux pinçages<sup>77</sup> en passant par les coups<sup>78</sup>, coups de bâton<sup>79</sup>, de nerf de bœuf<sup>80</sup>, coups de poing dans le ventre<sup>81</sup> ou dans la figure<sup>82</sup>, à l'exemple de ce que José Cornet a consigné. Sorti de la cave où il a été jeté, il est escorté, par l'escalier, jusqu'au 5<sup>e</sup> étage du 347 :

Le SS frappe à une porte, entre, claque les talons, baraguine je ne sais quoi, reclaque les talons et nous fait signe d'entrer. Dans une très grande pièce encombrée de plusieurs bureaux, les deux gestapistes qui m'ont arrêté ce matin se tiennent debout et me regardent d'un air goguenard [...]. Il prend sur le bureau le petit papier que j'avais tenté d'avalier et l'agite devant mes yeux. Ce qu'il y a sur ce papier, ce sont mes rendez-vous [...]. J'encaisse plusieurs gifles [...]. Le second gestapiste [...] s'énerve, s'approche de moi et, avec une violence incroyable, m'expédie son poing en plein visage [...]. Un « clac » sonore se fait entendre et je pousse un cri de douleur en allant atterrir une fois encore contre un bureau. Je me relève péniblement, réalisant que le sang coule sur mon visage.

---

(72) Arthur Haulot (YA/FA 38) ; Jacques Raffeld (YA/FA-94).

(73) Marcel Houtman, *Après quatre ans d'occupation...*, *op. cit.*, p. 39.

(74) *Ibid.*, p. 42.

(75) Léon Leit (YA/FA-118).

(76) Sonia Goldman (YA/FA-06).

(77) Rosa Ehrlich-Goldstein, Entretien 28 décembre 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, *op. cit.*, p. 280.

(78) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75) ; Renée Gordower-Van Hasselt (YA/FA-30) ; Léon Leit (YA/FA-118) ; David Mandelbaum (YA/FA-22) ; « Maurice Pioro. Entretien 1<sup>er</sup> août 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, *op. cit.*, p. 130 ; Jacques Rozenberg (YA/FA-25).

(79) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75) ; cf. également, dans le présent volume, la contribution d'Anne-Marie Weisers, p. 28.

(80) Jacques Raffeld (YA/FA-94).

(81) Raymond Weynans (YA/FA-89).

(82) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75) ; Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, *op. cit.*, p. 58 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, *op. cit.*, p. 212.

J'ai horriblement mal et je constate que ma mâchoire n'est plus à sa place. Elle a été démise par le coup reçu. Les deux hommes rient, échangent quelques phrases et la brute s'en va<sup>83</sup>.

Évoquons encore les passages à tabac<sup>84</sup>, les entailles aux doigts<sup>85</sup>, l'arrachage d'ongles<sup>86</sup>, l'usage de lampes brûlantes placées près du crâne<sup>87</sup>, le supplice du bain<sup>88</sup>, et la pince à épiler introduite dans le nez, que mentionne Léon Leit. Interviewé par la Fondation Auschwitz, il a raconté ce qu'il a vécu le 4 août 1943 au 347 avenue Louise :

Je suis resté un ou deux jours dans cette cave puis ils m'ont fait monter au 8<sup>e</sup> étage pour l'interrogatoire. Ils m'ont interrogé sur ma carte d'identité et ma sœur. Ils voulaient savoir où elle se trouvait car ils recherchaient les communistes juifs. J'ai répondu que je ne savais pas où elle était. On m'a redescendu à la cave, puis nouvel interrogatoire assez dur, au 8<sup>e</sup> étage. La fenêtre était ouverte, c'était une invitation au suicide. Ils ont introduit une pince à épiler dans mon nez en me demandant où étaient ma sœur et Isidore [...]. J'ai reçu des coups de règle sur la tête pendant l'interrogatoire. C'était dur. Les questions étaient posées par un allemand puis transmises à un SS flamand qui posait la question en français. Je faisais semblant de pas comprendre l'allemand. Ils m'ont dit de me mettre contre le mur et de faire des flexions (...). On angoisse avant le coup car je savais le type de coup qu'il allait donner. Il tapait avec une règle, puis la pince à épiler, et je me demandais jusqu'où ils pouvaient aller.<sup>89</sup>

---

(83) José Cornet, *Demain le soleil*, *op. cit.*, p. 18.

(84) Jacques Grippa, *Chronique vécue d'une époque. 1930-1947*, *op. cit.*, p. 229 ; Robert Schriewer (YA/FA 205. Entretien conduit par Yannis Thanassekos, Jean-Marie De Becker et Rik Hemmerijckx, les 01/03/1992 et 08/03/2002) ; Joseph Berman, *J'ai eu de la chance... C'est tout !*, inédit, p. 58.

(85) Bernard Declève (YA/FA-36).

(86) « Rosa Ehrlich-Goldstein. Entretien 28 décembre 1994 », in André Goldberg et Dominique Rozenberg, *Le Passage du témoin*, *op. cit.*, p. 280.

(87) Jean-Marie de Radigues de Chennevière, *Mes prisons et mes bagnes*, *op. cit.*, p. 27-28, 47.

(88) Bernard Declève (YA/FA-36) ; cf la transcription du témoignage de Régine Krochmal dans le présent volume p. 65 (entretien conduit par Johannes Blum, Les Compagnons de la mémoire, le 17/08/2011).

(89) Léon Leit (YA/FA-118).



François Dorsaghers (? [sic]) qui fut prisonnier de la Gestapo examine une arme de torture. À l'arrière-plan, un portrait d'Heydrich Himmler.

© Collection Musée royal de l'Armée – Bruxelles, D.1.66.71 (7066), s.d.

[photo prise à la Libération, en septembre 1944]



Soldat canadien examinant, à la Libération, des effets abandonnés au 347 avenue Louise par la Gestapo.

Ajoutons que ces interrogatoires pouvaient aussi se dérouler en dehors du siège de la Gestapo, à Breendonk<sup>90</sup> ou déboucher sur un déplacement en province<sup>91</sup>. Il apparaît au fil des récits que les interrogatoires et les emprisonnements pratiqués par les différents services de la Sipo-SD relevaient d'une certaine systématique. De semblables procédés semblent en effet avoir été mis en œuvre tant à chacun des étages de ces deux immeubles qu'en d'autres sièges situés en d'autres villes.

Les polices de la Sipo-SD utilisaient ainsi une série d'arguments particulièrement détestables, usant de la fourberie et de la violence la plus crapuleuse pour arriver à leurs fins. Comme nous l'avons constaté à la lecture et à l'écoute des témoins, des tortures se déroulèrent à chaque étage et dans les caves des deux immeubles : elles étaient donc pratiquées par toutes les sections de la Sipo-SD et pas uniquement par la Gestapo. Il est loisible d'établir ce constat en dressant la liste des faits dont il a été question précédemment et en répartissant ceux-ci selon les différents étages des deux bâtiments où ils se déroulèrent.

#### AU 453 AVENUE LOUISE

Rez-de-chaussée : un fichier des Juifs se trouve dans la « salle de garde », en fait l'ancienne loge de concierge utilisée comme réception-secrétariat.

1<sup>er</sup> étage : somptueux bureau occupé par un officier supérieur, carte de Bruxelles au mur.

2<sup>e</sup> étage : témoignage de Marcel Houtman.

3<sup>e</sup> étage : témoignage de Jean-Marie de Radigues de Chennevière, chambre 38.

4<sup>e</sup> étage : réservé aux Affaires juives ; le responsable Gherke que rencontre Anne Somerhausen, le témoignage de Régine Krochmal [dans le présent volume, p. 65.]

5<sup>e</sup> étage : témoignage de Bernard Declève.

6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages : cas non rencontré.

---

(90) Jacques Grippa, *Le Contexte de mon activité de résistance au moment de mon arrestation, op. cit.*, p. 15.

(91) Lajzer Finkielsztein (YA/FA-75).

8<sup>e</sup> étage : Section « contre-espionnage et arrestations » où l'on trouve le colonel Müller et son adjoint Schwenke. Dans son livre autobiographique intitulé *Le Délire logique*, où les noms et les situations sont « romancés », Paul Nothomb (un militant communiste qui appartenait à l'escadrille d'André Malraux lors de la guerre d'Espagne, arrêté par la Gestapo à Bruxelles), met au point une « solution » qui consiste à vouloir sauver sa femme, ses amis et les condamnés à mort en les convertissant au nazisme, ainsi que l'idée lui en est venue après une première séance de torture. C'est à cet étage qu'il tente de persuader ses amis arrêtés et qu'il reçoit sa femme qui le réveille de ce cauchemar. Précisons qu'il signale avoir été interrogé par un certain Weber, également évoqué par Radiguès. C'est également à cet étage que se trouvait le bureau du *Sturmbannführer* Alfred Thomas, qui fut tué lors du mitraillage aérien de Jean de Séllys Longchamps<sup>92</sup>.

9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> étages : cas non rencontré.

12<sup>e</sup> étage : lieu de conservation d'une *Haftkartei* (fichier des personnes arrêtées par la Sipo-SD) ; témoignage de Bernard Declève, enfermé dans un cagibi.

Sur le toit : un canon antiaérien<sup>93</sup>.

Notons encore la présence des garages à l'arrière de l'immeuble qui auraient également servi de cellules<sup>94</sup>.

## AU 347 AVENUE LOUISE

Rez-de-chaussée : emplacement du fichier des Juifs.

1<sup>er</sup> étage : témoignage de Giza Weissblum.

2<sup>e</sup> étage : témoignage de Lajzer Finkielsztejn.

(92) Benoît Majerus, *Logiques administratives et persécution antijuive. La police bruxelloise et les arrestations de 1942*, Paris, Cahiers d'Histoire du temps présent, n° 12, 2003, p. 205 ; Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, op. cit. p. 121 ; Maxime Steinberg, *Dossier Bruxelles Auschwitz. La police SS et l'extermination des Juifs de Belgique*, Bruxelles, Comité belge de soutien à la partie civile dans le procès des officiers SS, 1980, p. 63 ; Maxime Steinberg, *La Persécution des Juifs en Belgique (1940-1945)*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 171.

(93) Cf. la photographie du canon dans l'article d'Albert Bouckaert, « Après leur départ Dans le repaire de la Gestapo », in *Le Soir illustré*, n° 641, 27 septembre 1944, dans le présent volume, p. 204.

(94) *Ibid.*

3<sup>e</sup> étage : bureau du responsable de la section juive, Kurt Asche ; témoignage de Sonia Goldman (à cet étage ou au 4<sup>e</sup>).

4<sup>e</sup> étage : témoignage d'Anne Somerhausen rencontrant Herr Borchardt ; témoignage de Sonia Goldman (à cet étage ou au 3<sup>e</sup>).

5<sup>e</sup> étage : témoignage de Jean Cornet<sup>95</sup>.

6<sup>e</sup> étage : témoignage de Youra Livchitz<sup>96</sup>.

7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> étages : « commission spéciale *Sonderkommission* créée en 1943 par le *Sicherheitsdienst* [qui] opère des enquêtes relatives aux nombreux attentats commis contre des membres de la puissance occupante dans la Province de Brabant. Ses bureaux sont d'abord situés rue de l'Aurore, puis aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> étages du 347 de l'avenue Louise. Le but de sa création est de décharger la GFP [la *Geheime Feldpolizei*]. Ses membres sont issus des bureaux de la Sipo-SD et de la GFP de la rue Traversière mais n'ont plus de comptes à rendre à cette dernière. La Sipo-SD désignait les otages à fusiller, procédait à de nombreuses arrestations et à l'internement de familles entières »<sup>97</sup>.

8<sup>e</sup> étage : témoignage de Lajzer Finkielsztejn ; témoignage de Léon Leit. Dans *Le Délire logique* encore, Paul Nothomb évoque Helmuth Weber et une secrétaire répondant au nom de Müller.

9<sup>e</sup> étage : emplacement d'une *Haftkartei* (fichier des prisonniers de la Gestapo comportant le nom du fonctionnaire responsable de chaque dossier).

10<sup>e</sup> étage : l'étage n'est pas occupé (Anne Somerhausen y est arrivée par l'ascenseur et par erreur. Nothomb, assis devant une fenêtre ouverte, y prend un bain de soleil).

Nous avons tenté là de mettre en évidence, en réunissant ces extraits de témoignages, ce qui se déroula dans ces deux immeubles qui apparaissent aujourd'hui complètement « banalisés » plutôt que balisés par l'histoire.

---

(95) José Cornet, *Demain le soleil*, *op. cit.*, p. 18.

(96) Marion Schreiber, *Rebelles silencieux*, *op. cit.*, p. 270.

(97) André Darteville et Isabelle Ponteville, *Avenue Louise, 347. Dans les caves de la Gestapo* », Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, Buch, 1996, p. 41.